CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E2134 **VALABLE JUSQU'AU** 11/12/2023

ÉDITÉ LE **19/09/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/09/2023
Capital : 30 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 91 B 331

Siret : **382 642 817 00011**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 8000714
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3099281904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3099281904
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETS BLANC MICHEL**

19 RUE CONSTANT ABYSSET
BP 27
26190 ST JEAN EN ROYANS

Téléphone : 04 75 48 64 87 **Fax :** 04 75 47 56 66
Portable : 06 07 13 80 01

Site Internet : www.plomberiequincaillerieblanc.fr/
E-mail : sarl.michel.blanc@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
BLANC MARIE CHRISTINE PRÉSIDENTE / BLANC MICHEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	12/12/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.